

Université Abderrahmane Mira-Bejaïa
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département des sciences sociales

Niveau Master 2 psychologie clinique:
Méthodologie de la recherche

Cours préparé par Pr. Sahraoui I
Professeure en psychologie clinique

Année universitaire : **2020/2021**

Sommaire

Introduction

1. La recherche en Sciences Humaines

1.1. Qu'est-ce que la recherche?

1.2. Les différents niveaux de recherche

2. Problématique et hypothèse

2.1. La problématique

- Pas de recherche sans problème
- Du problème à la problématique
- Le problème de recherche
- Les questions de recherche

2.2 . La formulation d'hypothèses

- Définition et éléments à prendre en considération

2.3. L'Opérationnalisation des concepts

3. Les modes d'investigation

3.1. L'approche quantitative

3.2. L'approche qualitative

3.3. L'approche mixte

4. Les différents types d'étude

4.1. Les études exploratoires et explicatives

4.2. Les études descriptives et corrélationnelles

4.3. Les études corrélationnelles-explicatives

4.4. Les études expérimentales, explicatives et prédictives

5. Les stratégies de vérification

5.1. L'observation

5.2. La stratégie expérimentale

5.3. La stratégie quasi-expérimentale

5.4. L'enquête

5.5. L'étude de cas

5.6. L'entretien clinique

5.7. La recherche-action

Conclusion

Introduction

Le travail de recherche est la construction d'un «objet scientifique». Il permet à l'auteur de:

- Explorer un phénomène
- Résoudre un problème
- Questionner ou réfuter des résultats fournis dans des travaux antérieurs ou une thèse
- Expérimenter un nouveau procédé, une nouvelle solution, une nouvelle théorie
- Appliquer une pratique à un phénomène
- De décrire un phénomène
- Expliquer un phénomène
- ...

Ou une synthèse de deux ou plusieurs de ces objectifs.

Ce travail qui est essentiel en raison de ses enjeux scientifiques, sociaux, économiques, politiques et prospectifs demande que l'on en étudie les fondamentaux et la méthode. En effet, le travail de recherche est une clef aux mains de l'homme qui non seulement ouvre les portes du changement, de la prospective et de l'innovation, mais également aide à optimiser ses outils et technique de production et à améliorer ses conditions de vie.

Ce polycopié a l'objectif de présenter les éléments essentiels en méthodologie de la recherche telle que la problématique, les hypothèses, les outils,....

Un travail scientifique vaut-il par ses hypothèses ou par ses résultats? Tout travail scientifique est censé conduire au progrès de la connaissance, celui-ci tant réel et susceptible d'être constaté.

1. La recherche en Sciences Humaines

Peut-on être vraiment scientifique en sciences humaines?

La rigueur scientifique est un idéal qui est très difficile à atteindre. Cela est vrai en sciences de la nature, mais cela est encore plus vrai en sciences humaines. Il y a différentes raisons à cela. D'abord, il y a des limites éthiques à ce qui peut être entrepris comme recherches avec des êtres humains. On ne peut nuire d'aucune manière à des êtres humains, ni les tromper.

Ensuite, on doit considérer le fait que l'être humain est certainement l'objet le plus complexe de la nature, et donc celui dont l'étude est la plus difficile. Troisièmement, il faut considérer le fait que les êtres humains ne sont pas transparents: on ne peut pas étudier leurs pensées intimes, par exemple. De plus, ils attribuent des significations à leurs actes, différentes de celles que les scientifiques pourraient proposer. Quatrièmement, les chercheurs eux-mêmes

sont humains et donc ont des intérêts et des partis pris liés à leur objet d'étude; il leur est très difficile de garder la neutralité et l'objectivité nécessaires en bien des circonstances. Finalement, on ne doit pas oublier que les sciences humaines sont relativement jeunes par rapport aux sciences de la nature.

Toutes ces raisons font que les sciences humaines sont des disciplines complexes et que les recherches qu'on y mène sont très exigeantes. Il est donc essentiel pour un chercheur ou une chercheuse en sciences humaines d'avoir une connaissance approfondie des règles de la méthode scientifique, et de chercher à les appliquer avec le plus de rigueur possible.

Comment peut-on éviter certains biais?

Le *principe du simple aveugle* vise à prémunir les chercheurs contre certains biais au cours d'une recherche. Ce principe ordonne que les sujets de l'expérience ne sachent pas s'ils sont soumis à un traitement ou non: par exemple, s'ils reçoivent un médicament donné ou s'il s'agit d'un placebo. En outre, il est préférable que les sujets ne sachent pas *exactement* ce que les chercheurs veulent déterminer, qu'ils ne connaissent pas précisément leurs hypothèses de travail ou leurs attentes, car ils pourraient être tentés d'y répondre par des comportements artificiels.

Le *principe du double aveugle* suppose que ni les sujets ni l'expérimentateur (la personne chargée d'appliquer une procédure ou d'analyser un résultat) ne savent qui a reçu un traitement et qui a reçu un placebo, par exemple: c'est là la forme classique du principe.

Plus généralement, le principe du double aveugle s'applique chaque fois que les attentes des sujets ou du chercheur peuvent influencer les résultats. Par exemple, si la recherche suppose la correction d'un test, les sujets ne doivent pas savoir quels sont les résultats attendus, ni même l'objet exact du test; et le correcteur du test ne doit connaître ni les hypothèses de recherche, ni l'identité des sujets, ni la provenance des tests à corriger: son jugement ne peut alors être biaisé par ses attentes. Il arrive fréquemment qu'une expérience menée sans précaution ne donne pas les mêmes résultats que lorsqu'on applique le principe du double aveugle, car, dans ce dernier cas, on neutralise toute possibilité de la part du chercheur de biaiser les résultats. (Tremblay, Perrier, 2006).

1.1. Qu'est-ce que la recherche?

La recherche scientifique est un processus dynamique ou une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations. Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances. Les fonctions de la

recherche sont de décrire, d'expliquer, de comprendre, de contrôler, de prédire des faits, des phénomènes et des conduites.

La rigueur scientifique est guidée par la notion d'objectivité, c'est-à-dire que le chercheur ne traite que des faits, à l'intérieur d'un canevas défini par la communauté scientifique.

1.2. Les différents niveaux de recherche

Il y a trois niveaux essentiels dans la recherche en sciences sociales et science humaines :

- *La description*

La description consiste à déterminer la nature et les caractéristiques des phénomènes et parfois à établir les associations entre eux. La description peut constituer l'objectif d'une recherche: par exemple faire ressortir tous les aspects d'un service, d'un département, d'une agence ou d'une entreprise.

La description peut aussi constituer le premier stade d'une recherche; dans ce cas elle peut exposer les résultats d'une observation ou d'une enquête exploratoire.

Ce niveau doit être soutenu par une méthode rigoureuse et des hypothèses.

- *La classification*

La classification consiste à catégoriser, regrouper, mettre en ordre pour permettre des comparaisons ou des rapprochements. Les faits observés, étudiés, sont ainsi organisés, structurés, regroupés sous des rubriques, sous des catégories pour être mieux compris.

- *L'explication / compréhension*

Expliquer, c'est répondre à la question "POURQUOI?". C'est faire voir comment un phénomène est né et comment il est ce qu'il est. L'explication consiste à clarifier les relations entre des phénomènes et à déterminer pourquoi ou dans quelles conditions tels phénomènes ou tels événements se produisent. (Assie Guy, Kouassi Roland Raoul, p3-4).

2. Problématique et hypothèse

2.1 La problématique

- **Pas de recherche sans problème**

Quel que soit le type de recherche, la recherche naît toujours de l'existence d'un problème à résoudre, à clarifier.

Il y a problème lorsqu'on ressent la nécessité de combler un écart conscient entre ce qu'on sait et ce qu'on devrait savoir. Et résoudre un problème, c'est trouver les moyens d'annuler cet écart, de répondre à une question. Autrement dit, il n'y a pas de recherche là où l'on ne pose pas de question. Einstein a pu dire que la science est bien moins dans la réponse que dans les questions que l'on se pose. Il est certes important de trouver, mais pour trouver, il faut avoir perçu et posé une question à laquelle la recherche doit répondre. La simple accumulation de

faits ou d'informations ou la tabulation de données numériques qui n'est pas guidée par des hypothèses, qui ne vise pas à apporter une solution à un problème, ne saurait constituer par elle-même une recherche scientifique.

Ainsi, la formulation du problème est une étape essentielle de la recherche scientifique: elle permet de spécifier (la ou) les questions pertinentes par rapport à l'objet d'étude et de construire cet objet en lui donnant un sens ou en intégrant des faits qui, pris isolément ou en eux-mêmes, n'ont pas grande signification. (N'DA ,2015,p. 51).

- **Du problème à la problématique**

Avant de pouvoir choisir une technique d'enquête, de formuler une hypothèse, le chercheur doit avoir perçu en amont un «problème» à étudier par sa recherche. C'est une étape essentielle du processus de la découverte scientifique. On ne peut en faire fi si l'on ne veut pas naviguer à l'aveuglette.

Cet aspect de la recherche ne saurait se réduire à l'habitude de faire des lectures en vue de se livrer à quelques réflexions ou même de faire le point sur un sujet (revue de la littérature) et de poser des questions. Il s'agit d'une opération qui vise à identifier l'ensemble des éléments qui posent problème, à expliciter les dimensions du problème, la nature du problème, tout ce qui révèle qu' « *il y a problème en la demeure* ». Il s'agit de toute une construction de « ce qui pose problème », d'une problématisation.

La problématisation d'une question (au sens de sujet à traiter) peut être fécondée par les lectures faites, et par la revue de la littérature dûment établie. Mais on n'en déduit pas qu'on ne saurait élaborer une problématique sans avoir au préalable cerné «ce qui fait problème» dans la littérature portant sur ce sujet, comme le prétendent Lawrence Olivier et *al.* (2005). En effet, le contenu de cette revue, la manière d'interroger les ouvrages, les pensées et les théories peuvent dépendre du problème identifié. Il n'y a pas lieu de faire occuper de manière péremptoire une place primordiale à la revue de la littérature dans le processus d'élaboration d'une problématique.

La problématique relève de la conception, de la conceptualisation, du traitement théorique de l'objet d'étude et précisement du problème de recherche.

- **Le problème de recherche**

Le chercheur identifie clairement un problème, le désigne, puis le formule, dit en quoi il consiste, et cela dans un énoncé sans questions puisqu'il est prévu un espace pour la formulation des questions, juste après le problème.

- Choisir un problème de recherche. Qu'est-ce qu'un problème de recherche ?

Toute recherche a pour point de départ une situation considérée comme problématique, c'est-à-dire cause d'un malaise, d'une insatisfaction, voire d'une irritation et qui exige par conséquent explication et élucidation. Un problème de recherche « attend » qu'une solution lui soit trouvée, qu'une modification ou qu'une amélioration lui soit apportée. Le chercheur doit s'interroger sur une situation qui « défie » sa compréhension d'un phénomène et résoudre un problème.

Sa préoccupation première est donc de montrer clairement qu'il y a « problème en la demeure », d'indiquer en quoi consiste ce problème, quelle est sa nature. Il s'agit donc de présenter la situation, avec les faits qui s'y attachent, et de dire ce qui fait problème.

Une recherche vise à élucider un « problème », à identifier « ce qui pose problème » par rapport à un sujet retenu. Un problème est une question à résoudre, une difficulté théorique ou pratique dont la solution n'est pas encore trouvée, dont la solution n'est pas évidente, certaine. Et cela est source de malaise. Ce malaise vient justement de ce qu'on n'arrive pas à cerner et à maîtriser d'emblée cette solution: il impose qu'une investigation soit menée pour élucider le problème dont on attend une meilleure compréhension.

C'est au chercheur qu'il appartient de faire « apparaître » ce problème, de le révéler, de le formuler clairement par rapport à un champ cognitif donné, de le rendre accessible et saisissable, visible. (N'dA, 2015,p. 57).

- Formuler un problème de recherche

Formuler le problème, c'est exprimer en termes sans équivoque, dans *un énoncé non interrogatif*, la situation qui exige qu'une recherche soit menée pour que la lumière soit apportée aux brouillards des interrogations. C'est montrer à l'aide d'une argumentation que l'exploration empirique du problème est nécessaire, pertinente, et qu'elle peut contribuer à l'avancement des connaissances.

En d'autres termes, le chercheur doit se concentrer sur la situation pour découvrir ce qui constitue le problème, ce qui est à l'origine du problème (sur les personnes, les milieux, les politiques, l'environnement...impliqués). Le chercheur peut ici introduire la perspective de sa discipline et expliquer en quoi elle est susceptible d'aborder et de résoudre le problème en question.

Evoquons quelques situations qui peuvent être à l'origine de problème de recherche, autant dire quelques exemples de problème.

- Le problème peut résider dans *l'absence totale ou partielle de connaissances* concernant un domaine précis ou concernant un élément de réponse à une question générale (par exemple l'attitude des élèves à l'égard de leurs études dans la question générale de l'abandon scolaire).

Il peut s'agir d'un aspect curieusement négligé, omis ou ignoré d'un thème global et on veut connaître les facteurs qui déterminent, influencent ou maintiennent le problème. Il peut s'agir d'évènements habituels ou de pratiques courantes sur lesquels on n'a pas d'informations systématiques ou de connaissances assurées.

- On peut aussi faire état de situation concernant des *phénomènes curieux ou étonnants*. Il peut s'agir par exemple de changements introduits dans le fonctionnement habituel d'une institution, d'un groupe de personnes (changements de programmes, innovation technologique, suppression d'un poste, remplacement soudain d'un enseignant). Il peut s'agir d'évènements insolites ou d'évènements problématiques récurrents ou de pratiques qui s'établissent difficilement ou échouent ou au contraire qui réussissent; et on veut savoir pourquoi, en connaître «le secret».

- Le problème peut concerner *une lacune* ou *des contradictions repérées* dans les travaux antérieurs portant sur un même sujet. Il peut s'agir d'une incertitude dans les conclusions d'une recherche à cause de problèmes d'ordre méthodologique, ou d'une absence de vérification d'une interprétation, d'un modèle ou d'une théorie.

- Le problème peut surgir à la lumière, au *croisement de plusieurs constats*, généralement de deux, un premier, général, et un second, plus spécifique. Le premier concerne par exemple le champ qui intéresse la recherche et décrit la situation générale ordinaire (ou admise). Le second marque une particularité que l'on observe dans ce champ général, et qui suscite des questions. Il peut s'agir du caractère exceptionnel d'une situation (constat particulier) par rapport à une situation générale (constat général).

En tout état de cause, le chercheur est conduit à analyser la situation à l'origine du problème. Il devra s'interroger sur les manifestations observables (à travers des personnes, des objets, des faits, des écrits, etc.) qui laissent supposer qu'il y a un problème à résoudre. Par exemple, il doit être capable de formuler un problème précis que lui suggèrent les manifestations du chômage chez les individus, au plan financier par la privation de la consommation courante, des loisirs et de l'épanouissement personnel, et au plan de la dépendance, de l'insécurité, du découragement, etc. (N'dA, 2015, p.57-58).

- Choix du thème, du sujet et du problème

Le chercheur commence par laisser naître en lui une idée avec laquelle il “jungle” pour orienter sa recherche. L'idée peut lui venir d'une observation, de ses expériences personnelles dans la vie courante ou dans la vie professionnelle, ou des écrits se rapportant au domaine d'étude, ou d'une insatisfaction par rapport à ce domaine particulier. La connaissance des

travaux existants lui permet de savoir si une recherche est envisageable dans le domaine et peut lui suggérer le type de question à poser et le sujet précis à étudier empiriquement.

- Définition et présentation de la problématique

Avant de pouvoir choisir une technique d'enquête, de formuler une hypothèse, le chercheur doit avoir perçu en amont un "problème" à élucider, à étudier par sa recherche. C'est une étape essentielle du processus de recherche. On élabore donc une problématique après avoir "cerné ce qui fait problème".

La problématique relève de la conceptualisation, de la conception, du traitement théorique de l'objet d'étude. Elle réside dans l'effort de construction, d'agitation d'idées, de pensées, de théories sur "ce qui fait problème" dans un sujet. Elle concerne un objet de préoccupation identifié, passé au crible des questions, des objectifs, des hypothèses de recherche, de la recherche des indicateurs des variables en jeu, objet autour duquel s'articulent des lignes d'analyse rendant compte de la spécificité du sujet et permettant de le traiter correctement.

Une problématique exprime et explicite les préoccupations en termes de vide à combler, de manque à gagner par rapport à la connaissance et aux enjeux du sujet.

Présenter la problématique d'une recherche, c'est réellement répondre à la question: en quoi a-t-on besoin d'effectuer cette recherche et de connaître ses résultats? En fait il s'agit de fournir les éléments pour justifier la recherche en définissant le problème auquel on s'attaque, en disant où et en quoi consiste le problème. C'est un texte argumentatif présenté comme suit:

6.2.1. Justification du choix du sujet

(i). Motivation et intérêt pour le sujet

Il faut amener le sujet, l'introduire, c'est-à-dire indiquer d'où il sort et comment on en est venu à le choisir parmi tant d'autres du domaine de recherche. Le chercheur évoque ensuite les motivations qui ont suscité son intérêt pour le sujet. Toutefois, "son intérêt" doit conduire à l'intérêt "objectif du sujet".

(ii). Pertinence scientifique du sujet

Le chercheur exprime la pertinence ou portée scientifique du sujet en indiquant en quoi ce sujet s'inscrit dans les préoccupations scientifiques d'autres chercheurs ou simplement a fait l'objet de travaux de devanciers. On montre en quoi ce sujet contribuera à l'avancement des connaissances. Le chercheur doit montrer que le sujet est original et d'actualité, surtout sous l'angle abordé.

(iii). Pertinence sociale du sujet

Il s'agit de montrer en quoi la recherche apporte des réponses aux préoccupations des décideurs sociaux (directeurs), des hommes politiques, des praticiens, etc.

6.2.2. Identification et formulation du problème de recherche (énoncé non interrogatif)

(i) Identifier le problème

Il s'agit d'identifier ce qui crée le malaise, l'insatisfaction,... "ce qui fait problème".

(ii) Formuler le problème

Il s'agit d'exprimer en termes sans équivoque, en énoncé affirmatif, la situation qui exige qu'une recherche soit menée. C'est montrer, à l'aide d'une argumentation, que l'exploration empirique du problème est nécessaire, pertinente, et qu'elle peut contribuer à l'avancement des connaissances.

Les situations ci-dessous peuvent être à l'origine de problème de recherche:

- l'absence partielle ou totale concernant un domaine ou concernant un élément
- L'état de situation concernant des phénomènes curieux ou étonnants
- Présence de lacunes ou contradictions repérées dans des travaux antérieurs
- ... (Assie Guy, Kouassi Roland Raoul, p19-20).

- **Les questions de recherche**

Une fois le problème de recherche identifié et formulé dans la forme d'énoncé affirmatif, le chercheur procède à un retournement (conversion) du problème sous forme d'énoncé interrogatif écrit au présent de l'indicatif. Il s'agit de soulever et de poser explicitement la question principale ou centrale et les questions complémentaires (autant que nécessaires pour compléter et clarifier la principale ou pour exprimer intégralement le problème de recherche). Les questions permettent d'agiter le problème sous tous les angles ou aspects pour l'explicitier et mieux l'appréhender. Sans question, il n'y a pas de recherche.

Un exemple clarifiera les concepts de problème et de question générale de recherche. Un chercheur intéressé au domaine de la planification stratégique note lors de son survol de la littérature que la plupart des recherches traitant de la planification stratégique au sein des grandes entreprises concluent en une association positive entre le niveau de planification stratégique et la performance. Or, ce chercheur connaît plusieurs dirigeants de PME fort prospères dont les actions apparaissent davantage guidées par l'intuition que par une planification à long terme minutieuse. Il semble donc y avoir un écart, une contradiction entre la théorie suggérée par les recherches antérieures au sein des grandes entreprises et la réalité constatée par le chercheur. Le problème général de recherche serait donc qu'il ne semble pas y avoir de relation entre le niveau de planification stratégique remarqué dans les PME et le

niveau de performance de ces dernières. Ce problème pourrait être abordé de plusieurs façons. Il convient donc de préciser davantage le problème identifié. À cette étape, le chercheur reformule le problème de recherche sous forme de question.

Dans cet exemple, la question générale de recherche pourrait être : Est-ce que le niveau de planification stratégique rencontré chez les dirigeants de PME est associé positivement au rendement de leur entreprise? La question générale de recherche étant posée, le cadre de la recherche se trouve en grande partie circonscrit. La question générale donnera lieu à une ou plusieurs questions spécifiques qui tiendront compte du contexte particulier de la recherche. Toutefois, avant d'aller plus de l'avant le chercheur doit d'abord décider selon quelle approche il abordera son sujet.

Comment reconnaître qu'une question de recherche est précise, claire, non confuse et opérationnelle?

1. Il faut la tester en la posant à plusieurs personnes ou groupes de personnes sans l'interpréter soi-même devant ces personnes.
2. On recueille les différents avis et on les confronte à la question de recherche.
3. Si les réponses données convergent vers le sens que le chercheur donne à sa question de recherche alors et seulement alors celle-ci peut-être retenue.

Pourquoi la question de recherche joue-t-elle un rôle de fil conducteur?

Pour deux raisons:

1. Parce que le thème qu'on s'est donné n'est pas encore en tant que tel un objet de recherche.
2. Parce que la question de recherche va servir plus tard de soubassement à la formation de l'hypothèse.

En tenant compte de ces deux raisons essentielles, la question de recherche doit avoir les qualités suivantes:

- La clarté et la précision: cette première qualité suppose que la question de recherche ne soit ni longue ni ambiguë, ni vague. C'est quelque chose de précis, de lisible et de cohérent;
- Il faut que la question de recherche soit réaliste et pratique: cette deuxième qualité indique que le chercheur en formulant sa question de recherche doit tenir compte d'un certain nombre de contraintes comme par exemple:

- Son niveau de connaissance et de compétence. Il doit se poser la question suivante: suis-je suffisamment formé et informé sur le domaine concerné?
- Les ressources en temps, en moyen matériel et financier: le chercheur doit résoudre la question de leur disponibilité.

Une question de recherche doit être pertinente: une question de recherche doit éviter les confusions de domaine de compétences ; elle doit permettre d'éviter par exemple les questions morales ou les prises de positions religieuses-idéologiques-philosophique. Une question de recherche ne devra aborder que l'étude de ce qui existe, de ce qui est constaté en vue d'une explication. (Assie Guy, Kouassi Roland Raoul, p21-22).

2.3 . La formulation d'hypothèses

Le problème de recherche explicité par des questions précises conduit à faire des supputations, des propositions, des réponses anticipées aux questions. C'est le sens des hypothèses.

• Définition et éléments à prendre en considération

L'hypothèse tend à formuler une relation entre des faits significatifs sous l'aspect d'une loi plus ou moins générale et aide à sélectionner les faits observés. L'interprétation de ces derniers autorise la déduction d'hypothèses qui, une fois vérifiées constituent un élément de la théorie.

Aussi, en tant que système d'explication intégrant plusieurs hypothèses, la théorie est plus vaste que l'hypothèse. Mais il s'avère important de vérifier l'existence effective d'un fait avant de prétendre l'expliquer par une hypothèse. Une bonne observation permet de prémunir le chercheur contre ce genre d'erreurs.

Les hypothèses se proposent de trouver des solutions à différentes sortes de questions. Elles naissent à partir d'une observation de la vie quotidienne ou de constats opérés au cours d'une recherche. Elles peuvent être aussi le résultat d'une élaboration purement théorique à partir d'un ensemble de connaissances. Les hypothèses varient en fonction de leur étendue ; elles peuvent faire l'objet d'une généralisation après avoir fait l'objet d'un test sur un objectif spécifique. En sciences sociales on distingue trois types d'hypothèses suivant leur niveau d'abstraction :

. Des hypothèses supposant l'existence d'uniformités (**l'hypothèse univariée**) : elles s'emploient à quantifier des comportements (exemple : la pauvreté augmente dans le monde

depuis dix ans), car elle porte sur un seul phénomène. L'intérêt de telles hypothèses est de corriger des préjugés ou de préciser ce qui est déjà connu.

. Hypothèses supposant l'existence de liens logiques (**l'hypothèse bivariée**) : comporte deux phénomènes qui sont reliés l'un à l'autre. C'est la forme la plus courante d'hypothèse qui vise à expliquer les phénomènes. Cette relation posée entre deux phénomènes peut se présenter comme une covariation, c'est à dire que l'un des phénomènes varie en fonction de l'autre. Il en est ainsi de l'hypothèse sur le lien entre revenu élevé et une grande consommation de billets de loterie. Cette relation bivariée peut aussi être une relation de causalité, à savoir que l'un des phénomènes est présenté comme ayant un effet sur l'autre. Il en est ainsi de l'hypothèse l'urbanisation augmente la scolarité des femmes, dans laquelle il est présumé que l'urbanisation est la cause de l'augmentation de la scolarité des femmes.

(Ibrahima Lo, p 10-11).

. Hypothèses concernant des relations entre variables analytiques (**l'hypothèse multivariée**) : ce troisième type implique la formulation de relations entre variables complexes, il s'agit d'un lien entre plusieurs phénomènes. Ces derniers peuvent se présenter dans un rapport de covariation ou de causalité, ou encore dans une combinaison des deux. Par exemple, fécondité, scolarité, rémunération et urbanisation sont quatre phénomènes liés ensemble. Ainsi, l'hypothèse pourrait affirmer ; l'urbanisation augmente la scolarité des femmes, laquelle, à son tour, a un effet à la baisse sur leur fécondité et un effet à la hausse sur leur rémunération. Cette hypothèse multivariée concerne ; l'urbanisation, la scolarité et la fécondité ou la rémunération sont dans un rapport causal, alors que la fécondité et la rémunération sont dans un rapport de covariation. (Angers, 2014, p.31-32).

Un autre exemple de ce type de variable concerne l'influence du niveau économique, de la religion etc. sur le taux de fécondité.

L'hypothèse doit être énoncée d'une façon affirmative écrite au présent de l'indicatif, déclarant formellement les relations prévues entre deux variables ou plus. C'est une supposition ou une prédiction, fondée sur la logique de la problématique et des objectifs de recherche définis. C'est la réponse anticipée à la question de recherche posée. La formulation d'une hypothèse implique la vérification d'une théorie ou précisément de ses propositions. L'hypothèse demande à être confirmée, à être infirmée ou nuancée par la confrontation des faits.

Les facteurs à prendre en compte dans la formulation des hypothèses:

- l'énoncé de relations: relation entre deux variables, deux phénomènes, deux concepts ou plus. Cette relation peut être causale (de cause à effet; par exemple: "ceci cause cela", " ceci

explique cela", "ceci a une incidence sur cela") ou d'association (par exemple: "ceci a un lien avec cela", "ceci est en relation avec cela"). Dans la plupart des hypothèses, on considère deux principaux types de concepts: les causes (ou facteurs) qui ont des effets (ou des conséquences). Les causes sont aussi nommées variables indépendantes tandis que les effets, variables dépendantes. Dans une relation entre deux variables d'une hypothèse, la variable à expliquer, c'est la variable dépendante, et le facteur explicatif c'est la variable indépendante.

Mais pour être valables, les hypothèses doivent être utilisées sous certaines conditions :

- Le sens de la relation est indiqué par des termes tels que: "moins que", " plus grand que ", "différent de", "positif", "négatif", etc.
- La vérifiabilité: l'essence d'une hypothèse réside en ce qu'elle peut être vérifiée. Elle contient des variables observables, mesurables dans la réalité et analysables.
- La plausibilité: l'hypothèse doit être plausible, c'est-à-dire qu'elle doit être pertinente par rapport au phénomène à l'étude.
- Elle doit mettre en œuvre des faits réels et ne pas comporter de jugements de valeur (proscrire les termes ambigus : bon, mauvais, devraient etc.)
- Enfin elle doit se rattacher à une théorie existante et être en conformité avec le contenu actuel de la science.

Quelques éléments à ne pas oublier:

- On peut avoir une hypothèse principale et des hypothèses secondaires ou opérationnelles. Celles-ci doivent s'articuler autour de la principale et s'appeler les unes les autres dans une logique imposée par la problématique de la recherche.
- Pour vérifier une hypothèse, l'attitude de départ doit être celle de l'infirmer. Ce qui renforce le doute et crée les conditions de l'objectivité scientifique en réduisant les risques d'interprétations et orientations subjectives. L'hypothèse n'est confirmée que dans la mesure où aucune des données recueillies ne l'invalide.
- Valider une hypothèse ne consiste pas à demander aux sujets enquêtés s'ils adhèrent à l'idée émise. (Assie Guy, Kouassi Roland Raoul, p.24).

2.3. L'Opérationnalisation des concepts

Nous allons présenter la démarche spécifique qui permet au chercheur de passer d'une intuition générale à une hypothèse «opérationnelle ».

L'idée qui sous-tend l'entièreté de cette question est la suivante : *aucune proposition en sciences sociales n'a de signification si l'on n'a pas spécifié le contenu empirique des concepts*. Pour faire comprendre le sens de cette idée, on donne tout de suite un exemple : si

l'on veut comparer le taux de chômage dans deux pays différents, il faut s'assurer que l'on y mesure bien le chômage de la même façon ; faute de quoi, la comparaison n'a pas de sens. Or, qu'est-ce qu'un chômeur ? Pour le Bureau International du Travail (BIT),

« est chômeur toute personne qui a trouvé emploi qui commence ultérieurement ou toute personne sans emploi rémunéré qui remplit les conditions suivantes :

- aucune activité rémunérée, même de très courte durée, durant la semaine précédant l'enquête ;
- en âge de travailler ;
- à la recherche effective d'un emploi rémunéré ;
- disponible dans un délai de 15 jours ». (Généreux ,1993, p. 115).

Cette définition du chômage exclut certainement beaucoup de ceux qui voudraient travailler et ne le peuvent pas, ou qui voudraient travailler davantage et ne trouvent pas d'emploi. Par exemple, on peut avoir effectué quelques heures de travail la semaine précédant l'enquête et se considérer néanmoins comme chômeur, voire être défini comme tel (exemple : les chômeurs engagés par les agences locales pour l'emploi). Cette définition présente donc un caractère partiellement *arbitraire*. Néanmoins, elle présente un grand mérite : elle donne une **définition opérationnelle** du chômage. Autrement dit, elle indique une façon de le « mesurer » : « *L'opérationnalisation est le processus par lequel on transforme un concept théorique en quelque chose que l'on peut définir et mesurer en pratique* » (Lee & Morag Mac ,1993, p.105).

Une fois que l'on a « opérationnalisé » le concept de chômage, on en a construit un **indicateur**.

L'opérationnalisation n'est absolument pas une démarche spécifique aux sciences sociales, bien au contraire. Prenons par exemple un concept typique des sciences naturelles, comme la « température ». Celle-ci n'est pas un phénomène directement observable, du moins de manière fine. On peut certes, par comparaison, dire d'un objet qu'il paraît plus « chaud » que tel autre. Mais cette observation grossière a des limites : par exemple une barre métallique nous brûlera de la même façon si elle est très chaude ou, au contraire, extrêmement froide. Par ailleurs, la température estimée d'un objet ou de l'air ambiant variera, par effet de comparaison, en fonction de la situation : si par exemple, on entre dans une grotte dont la température est de 10 degrés, elle nous paraîtra plus froide si la température extérieure est de 30 ° que si elle est également de 10°. Pour « mesurer » la température, c'est-à-dire pour « opérationnaliser » le concept de température, les scientifiques se sont appuyés sur une observation courante : les métaux se dilatent lorsque la température monte et se contractent

lorsque la température descend. C'est vrai pour tous les métaux, mais de manière variable. On a ainsi observé que le mercure présente une caractéristique particulière : il est à l'état liquide aux températures habituellement supportables pour l'homme, de sorte qu'il se dilate ou se contracte de manière beaucoup plus visible que les autres métaux en général. D'où l'idée d'utiliser la dilatation du mercure pour « mesurer » la température.

Une fois cette idée admise, on a pu imaginer un instrument « opérationnel » pour mesurer la température, à savoir le thermomètre, composé pour l'essentiel d'un fin tube de verre permettant d'observer la dilatation du métal à l'intérieur. Pour compléter la mesure, il fallait encore « graduer » la mesure, ce qui s'est fait par la référence aux différents états de l'eau : on a décidé que la température de congélation de l'eau représenterait le point zéro et que la température d'ébullition représenterait cent degrés, c'est-à-dire cent « unités » de température.

La démarche est, *mutatis mutandis*, fort semblable dans les sciences sociales : les notions dont nous parlons et dont nous nous servons pour construire des théories, quelles que soient les sciences considérées, ne prennent leur sens qu'à partir du moment où nous en avons construit une définition opérationnelle. Cette similitude est fort bien décrite dans un texte très clair de Benjamin Matalon que, pour cette raison, on se permettra de citer assez longuement : (Matalon, 1988, p. 107).

«La plupart des concepts de quelque intérêt dans les sciences sociales ne sont pas directement observables : aptitude, attitude, croyance, idéologie, pouvoir, motivation, satisfaction, et beaucoup d'autres, sont des termes fréquemment utilisés, dont on peut parler savamment ou dans la conversation courante, qu'on peut définir, mais qui néanmoins ne se présentent pas directement à nous : ce sont les produits d'une construction à partir de ce que nous pouvons observer. Même les classes sociales, concept pourtant central, ne sont pas observables. On peut évidemment les définir par leur place dans le système de production, mais cette définition, quel que soit son intérêt, ne nous permet pas, à elle seule, de préciser à quelle classe appartient un certain individu : il lui manque une définition opérationnelle, formulée en termes observables et opérations sur ceux-ci.

Définir opérationnellement la température, c'est indiquer les opérations (contact avec un thermomètre, mesure de la longueur de la colonne de mercure, ou lecture d'un cadran) qui permettent d'attribuer une température à un objet. Définir le pouvoir, c'est de la même façon préciser les conditions dans lesquelles on dira qu'un individu a du pouvoir sur un autre ou qu'un individu a plus de pouvoir qu'un autre. La description des symptômes d'une maladie, au moins de ceux qui servent à son diagnostic, peut être considérée comme une définition opérationnelle de celle-ci.

Ce passage par la définition opérationnelle est indispensable pour toute recherche empirique. Même une proposition aussi simple et banale que « la croyance religieuse augmente avec l'âge » exige que la notion de croyance religieuse soit opérationnalisée, c'est-à-dire qu'on dispose d'un procédé qui permette d'attribuer à chacun un « degré de croyance ».

Opérationnaliser, c'est donc passer d'un concept théorique, non observable, que l'on appelle aussi, souvent « *variable latente* » (du latin « *latere* » qui veut dire « être caché »), à un indicateur (ou, le plus souvent, un ensemble d'indicateurs) que l'on appellera « *variable observable* ».

Ici, une précision, sans doute, s'impose : comme le dit bien Benjamin Matalon , la plupart des concepts que nous utilisons « *sont les produits d'une construction à partir de ce que nous pouvons observer* ». Il ne s'agit donc nullement d'opter ici pour une métaphysique « platonicienne » dans laquelle les concepts seraient en quelque sorte « premiers » par rapport aux observations empiriques au moyen desquels on les opérationnalise. L'importance des concepts réside simplement dans le fait qu'ils sont nécessaires pour construire des *théories* prétendant à une certaine généralité.

3. Les modes d'investigation

Les modes d'investigations sont déterminés par les paradigmes de recherche et les objectifs du chercheur. Ce dernier a le choix entre trois modes d'investigation: l'approche quantitative, l'approche qualitative et l'approche mixte.

3.1. L'approche quantitative

Cette approche vise à recueillir des données observables et quantifiables. Ce type de recherche consiste à décrire, à expliquer, à contrôler et à prédire en se fondant sur l'observation de faits et événements „positifs”, c'est-à-dire existant indépendamment du chercheur, des faits objectifs.

Cette méthode s'appuie sur des instruments ou techniques de recherche quantitatives de collecte de données dont en principe la fidélité et la validité sont assurées. Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et graphiques, des analyses statistiques de recherche de liens entre les variables ou facteurs, des analyses de corrélation ou d'association, etc.

Exemple :

- « La consommation des ménages croît avec le revenu » ;

Cette proposition contient les concepts « consommation des ménages », « revenu » et le lien entre les deux est exprimé par les mots « croît avec ».

Pour rapprocher les propositions théoriques de la réalité, ou pour confronter les hypothèses à l'observation, il faut opérationnaliser les concepts, c'est-à-dire établir une relation systématique entre les concepts et la réalité observable, au moyen d'indicateurs. On peut définir les indicateurs comme des « signes, comportements ou réactions directement observables par lesquels on repère au niveau de la réalité les dimensions d'un concept »

Opérationnaliser un concept, c'est donc lui associer un ou plusieurs indicateurs qui permettront de distinguer avec exactitude les variations observées dans la réalité par rapport au concept. Distinguer les variations, cela veut dire mesurer : l'opérationnalisation d'un concept conduit donc à la mesure.

3.2. L'approche qualitative

Dans l'approche qualitative, le chercheur part d'une situation concrète comportant un phénomène particulier qu'il ambitionne de comprendre et non de démontrer, de prouver ou de contrôler. Il veut donner sens au phénomène à travers ou au-delà de l'observation, de la description de l'interprétation et de l'appréciation du contexte et du phénomène tel qu'il se présente.

Cette méthode recourt à des techniques de recherche qualitatives pour étudier des faits particuliers (études de cas, observation, entretiens semi-structurés ou non-structurés, etc.). Le mode qualitatif fournit des données de contenu, et non des données chiffrées.

3.3. L'approche mixte

Cette approche est une combinaison des deux précédentes. Elle permet au chercheur de mobiliser aussi bien les avantages du mode quantitatif que ceux du mode qualitatif. Cette conduite aide à maîtriser le phénomène dans „toutes' ses dimensions.

Les deux approches ne s'opposent donc pas. Elles se complètent: L'approche qualitative, par observation, par entretien, par protocoles (etc....) permet de récolter énormément d'informations. Certaines d'entre elles n'étaient pas attendues. Elles font progresser la recherche. Cependant la durée d'une enquête qualitative limite son recours à des sujets de recherche pour lesquelles on dispose de peu d'informations. L'enquête qualitative sera choisie dans une phase exploratoire d'un nouveau sujet de recherche. Elle permet de développer une théorie et relève donc d'un processus inductif. Cependant ce qui fait la force de l'approche quantitative (profondeur des entretiens) est source de faiblesses (durée de l'entretien) : on ne peut interroger qu'une faible partie des individus. La validité externe de la recherche est questionnable.

L'approche quantitative repose sur un corpus théorique qui permet de poser des hypothèses.

La phase empirique d'une telle recherche se réalise souvent en conduisant une enquête par

questionnaires. Le questionnaire permet d'interroger un beaucoup plus grand nombre d'individus. Mais le format de l'enquête ne permet de recueillir que les informations relatives aux questions. (Assie Guy, Kouassi Roland Raoul, p.5-6).

4. Les différents types d'étude

4.1. Les études exploratoires et explicatives

La recherche exploratoire-explicative consiste à décrire, nommer ou caractériser un phénomène, une situation ou un événement de sorte qu'il apparaisse familier. Le chercheur collecte les données en s'appuyant sur des observations, sur des entretiens ou des questionnaires. Les informations collectées sur les caractéristiques d'une population particulière, sur l'expérience d'une personne, sur un groupe ou toute autre entité sociale sont présentées sous forme de mots, de nombres, de graphiques, d'énoncés descriptifs de relations entre les variables.

Le chercheur peut utiliser:

- (i). La recherche documentaire valorise les écrits et les compte rendus conservés qui rendent compte de la vie de l'entreprise. La démarche historique est basée sur la recherche documentaire.
- (ii). L'entrevue de groupe permet d'éveiller des réactions internes à un groupe et de favoriser le brainstorming. C'est parfaitement adapté lorsque le thème de recherche n'est pas intime.
- (iii). l'analyse de cas, très souvent utilisée en management stratégique, repose sur des principes développés par ailleurs.

4.2. Les études descriptives et corrélationnelles

Elles consistent à décrire comment les variables ou les concepts interagissent et comment ils peuvent être associés. La recherche porte sur la découverte de relations entre les facteurs ou les variables.

Ces méthodes rendent compte de l'actualité à l'aide de techniques telles que:

- (i). L'analyse longitudinale permet de visualiser par exemple les effets des actions marketing, commerciales ou stratégiques sur une période temporelle. Au moyen de photographies successives à intervalles réguliers il est possible ainsi de visualiser les évolutions et donc de comprendre les phénomènes. Le panel interroge régulièrement les mêmes sujets sur leurs attitudes et leurs comportements, alors que les baromètres et autres tracking renouvellent l'échantillon à chaque prise photographique. Le panel est donc plus un film, car ce sont les toujours les mêmes acteurs.
- (ii). La coupe instantanée, c'est l'enquête traditionnelle par questionnaire.

L'étude est descriptive-corrélacionnelle si plusieurs facteurs (ou variables) sont étudiés en relations les uns avec les autres. Des analyses statistiques peuvent être utilisées pour déterminer l'existence de relations possibles entre les variables.

Les explorations revêtent toujours deux aspects:

- Les entretiens exploratoires: comme son nom l'indique, ce type d'entretien n'est pas celui qui sera conduit avec un questionnaire systématique et pourtant un entretien exploratoire doit être mené avec un minimum d'organisation:

□ Le chercheur doit identifier les interlocuteurs qui sont capables de fournir des informations préliminaires. Ces interlocuteurs doivent être des spécialistes à même de porter sur les thèmes dégagés de la question de recherche et de la revue de littérature des points de vue à la critique et d'approfondissement.

Il faut identifier les acteurs du domaine considéré. Exemple leaders d'opinions (religieux-politique, syndicaux-artistique), les autorités locales, traditionnelles, administratives qui peuvent se prononcer sur les différentes dimensions de la question de recherche et sur certains des thèmes de la revue de littérature.

- L'exploration du site: c'est une visite de terrain qui permet de localiser les problèmes et de rencontrer aussi les populations qui sont l'objet d'étude et de faire les constats enfin qui s'imposent.

- A l'issue de cette exploration, les informations recueillies devront faire l'objet d'un traitement spécial qui les reliera aux informations qui se sont dégagées de la revue de la littérature. Les différents éléments qui ont été dégagés de la question de recherche, la revue de la littérature et des explorations à l'issue de leur articulation opératoire doivent faire l'objet d'une mise d'ensemble qui sera le but de la problématique.

4.3. Les études corrélacionnelles-explicatives

Le chercheur veut savoir s'il y a une association entre les facteurs et vérifier si les facteurs agissent ou varient entre ensemble. La question fondamentale est d'identifier ce qui se produit lorsqu'une relation particulière existe.

Le chercheur vérifie donc la nature de la relation, les facteurs en relation, la direction de la relation et les conséquences de la relation. Au cas où les facteurs varient dans la même direction, on parle d'associations positives. Si les facteurs varient dans des directions opposées, on parlera d'associations négatives.

4.4. Les études expérimentales, explicatives et prédictives

Il s'agit ici de vérification d'hypothèses causales. L'étude veut prédire une relation causale, expliquer, contrôler. Le chercheur agit sur l'un des variables pour étudier son effet sur l'autre. L'expression de ces relations se fait traditionnellement sous la forme $y=f(x)$. Les chercheurs sont à la découverte de phénomènes comportant de la variance. Existe-t-il une différence entre l'état A et l'état B? Si oui, c'est qu'il y a de la variance et donc l'existence d'un phénomène. S'il n'y a pas de variance, il n'y a pas de recherche : il est impossible d'expliquer y qui varie si x ne varie pas... La variance est FONDAMENTALE. Les expérimentations formelles comme informelles sont conçues pour générer la variance et observer la réaction sur la variable dépendante. (Assie Guy, Kouassi Roland Raoul, p7-8).

5. Les stratégies de vérification

La stratégie de vérification est le choix que l'on fait par rapport au nombre de cas à utiliser et au type de recherche à réaliser pour assurer la vérification la plus complète possible de l'hypothèse. Cette décision est importante dans la mesure où la détermination de la nature de l'observation, le type d'information à recueillir et le type de traitement de données à effectuer en dépendent.

Nous pouvons citer six types de stratégie de vérification:

5.1. L'observation

Elle consiste à observer le fait et à découvrir „tous’ les facteurs qui le composent ou qui l'influence. Elle est pratiquée à l'aide des sens de perception ou d'instruments spécifiques.

L'observation en recherche clinique exige une procédure structurée qui visera à décrire et organiser les observations en unités cohérentes tout en évitant, comme nous l'avons indiqué plus haut, les inférences hasardeuses. Mais rappelons que l'observation comportementale n'est que la partie émergée de l'iceberg, qu'elle est descriptive et qu'elle ne suffit pas si nous acceptons l'idée que le psychologue s'intéressent aussi aux pensées et aux fantasmes qui sous-tendent les comportements des personnes en souffrance psychique. Pour cela, il recourt à un modèle explicatif du fonctionnement psychique pour donner sens à ce qu'il observe. La construction de la recherche s'établit à partir d'un cadre de référence théorique qui délimite « les faits » intéressants la recherche (Chahraoui & Bénony 2003).

On observe quoi ? La définition des données pertinentes par rapport au problème posé, donc les données utiles à la vérification des hypothèses, à l'exclusion des autres.

Observer qui ou sur qui ? On peut collecter des informations auprès de personnes individuelles, auprès de groupes grâce à des instruments appropriés. Ainsi, avant de procéder au choix d'un mode d'investigation, il faut au préalable déterminer qui va être observé. Quelle

entité concrète ?, sur qui ou sur quoi portera l'observation lors des tests empiriques ? (N'da 2015).

5.2. La stratégie expérimentale

C'est une observation provoquée dans laquelle le chercheur contrôle et manipule à la fois la variable indépendante et la variable dépendante. Il peut manipuler les facteurs d'intervention pour en déterminer les effets possibles sur l'objet de l'intervention.

5.3. La stratégie quasi-expérimentale

Le chercheur ne manipule que la variable indépendante. Il ne vérifie que les conditions d'intervention de la variable indépendante. Il ne maîtrise pas la variable dépendante ou ne s'en préoccupe pas et se contente d'observer ses réactions aux stimuli provoqués par la variable dépendante. On l'utilise notamment dans des travaux de simulation.

5.4. L'enquête

Selon le dictionnaire de psychologie, l'enquête est une procédure de recherche consistant à recueillir des données verbales (ou non verbal) auprès de groupes ou échantillons de sujets choisis en fonction d'objectifs précis, dans le but de décrire et d'analyser une situation particulière.

Toute enquête a sinon des hypothèses, tout au moins des objectifs qui dictent la mise en œuvre de différentes techniques particulières : entretien (non directif semi-directif), questionnaires, échelles d'attitudes, et du type d'échantillonnage retenu pour décider des groupes à interroger en fonction du plan d'enquête.

Le recueil des données (l'enquête proprement dite) est souvent précédé d'une phase exploratoire (dite pré enquête) destinée à connaître la population concernée, à affiner les hypothèses de départ, à construire les instruments de vérification et à les tester auprès de la population. En réalité le but de la réalisation de la pré-enquête, est l'élaboration des hypothèses de la recherche, ainsi la vérification des outils d'investigation, est ce que se sont suffisant d'un côté, et de l'autre est ce ces outils sont adéquats pour le recueil des données dont le chercheur a besoin, et pour qu'il se renseigne si les questions posées dans l'entretien sont des questions claires et compréhensibles de la part des cas, selon le sens qu'il a souhaité réellement étudié.

L'enquête s'impose quand les données destinées à être recueillies ne sont pas de portée générale, mais se produisent à un moment donné dans un cadre précis. Elle ne se limite pas à

recueillir des informations sur les attitudes, croyance, représentation, mais peut aussi porter sur des comportements quand ceux-ci ne sont accessibles que par l'intermédiaire du langage. Elle apparaît notamment comme le seul moyen d'obtenir des informations quand :

- le chercheur doit recueillir un nombre important de données sur la même personne
- les comportements recherchés appartiennent à l'histoire de l'individu
- quand l'observation du comportement est impossible ou inacceptable du point de vue déontologique.

L'enquête est l'une des stratégies les plus sollicitées dans les sciences sociales. Dans cette stratégie, le chercheur ne contrôle aucune des variables en cause. En général, l'enquête qui est une quête d'informations réalisée par interrogation systématique de sujets d'une population déterminée favorise l'utilisation du questionnaire, du sondage (objectif de décrire ponctuellement l'état de l'opinion d'une population) et de l'entretien. Cette stratégie permet de connaître des ensembles statistiques.

- **Type d'enquêtes**

L'enquête qualitative, les sujets sélectionnés par le chercheur sont invités à s'exprimer de façon libre et approfondie sur des expériences vécues, sur des phénomènes les concernant ; ils subissent des entretiens ou interviews.

Lorsque l'enquête est quantitative, elle est conduite à l'aide de questionnaires conçus ou des échelles pour être administrés à un grand nombre de sujets puis traités statistiquement. Dans ce cas, les personnes interrogées peuvent être choisies de façon à constituer un échantillon représentatif de la population étudiée (N'da 2015).

- **Les caractéristiques de l'enquête**

L'enquête est une procédure de choix quand le psychologue chercheur veut mettre en œuvre un dispositif de recherche dont l'objet porte sur des phénomènes psychosociaux naturels ou de comportement humain voire même d'investiguer sa personnalité. Elle se caractérise par les éléments suivants :

- Elle est toujours réalisée sur le terrain
- Le phénomène étudié se produit naturellement sans qu'il soit contrôlé (manipulé) comme dans la démarche expérimentale.
- C'est aussi le cas des enquêtes quasi-expérimentales qui s'inscrivent dans la démarche d'enquête. « En conséquence, la méthode d'enquête ne définit pas seulement des

méthodes d'observations, mais l'ensemble de la procédure de recherche qui va des modèles théoriques jusqu'à l'analyse et l'interprétation des données » (Chauchat 1990) (Lavarde 2008).

5.5. L'étude de cas

Elle est fréquemment utilisée en sciences sociales. Ici, le chercheur n'agit pas non plus sur les variables en cause; il cherche seulement à observer les interrelations possibles entre ces variables. Au lieu de porter son investigation sur un grand nombre de personnes ou de faits, il étudie un nombre limité de cas considérés comme significatifs. L'objectif est de comprendre en profondeur une situation sociale, un fait social, un groupe de personnes, un individu, etc. Le chercheur peut décrire un cas unique (les décisions managériales de changement de l'entreprise x), ou une étude à cas multiples (les décisions de changement dans les entreprises japonaises). C'est une étude de description et de compréhension d'un fait.

L'étude de cas fait partie des méthodes descriptives et historiques. Elle consiste en une observation approfondie d'un individu ou d'un groupe d'individus. L'étude de cas est naturellement au cœur de la méthodologie clinique et les cliniciens y font souvent référence. C'est une méthode pratiquée déjà par les premiers psychopathologues comme Freud ou Janet pour décrire les névroses et illustrer des hypothèses théoriques. Elle a été également pratiquée en médecine pour décrire des maladies et leur évolution.

Par l'étude de cas, le clinicien tente de décrire le plus précisément possible le problème actuel d'un sujet en tenant compte de ses différentes circonstances de survenue actuelles et passées (histoire du sujet, organisation de personnalité, mécanismes de défenses...). Pour cela, il rassemble un grand nombre de données issues des entretiens avec le sujet mais également d'autres sources. L'étude de cas ne s'intéresse pas seulement aux aspects sémiologiques mais tente de resituer le problème d'un sujet dans un contexte de vie où sont pris en compte différents niveaux d'observation et de compréhension : organisation de personnalité, relations avec l'environnement et avec l'entourage, événements présents et passés. De l'ensemble de ces données descriptives, le clinicien essaie de suggérer des hypothèses sur l'origine de la conduite ; celles-ci étant multiples, il essaiera de focaliser l'analyse sur un ensemble réduit de facteurs ayant probablement entraîné la situation problématique. Ses premières hypothèses donneront lieu à des propositions concernant le suivi d'un patient, par exemple indication d'une technique thérapeutique particulière ou bien interprétation ou proposition fournie au patient lors de la prise en charge thérapeutique, il s'agit d'une sorte de mise à l'épreuve de l'hypothèse. Dans le cas où il n'y a pas de changement pour le sujet, le clinicien devra à

nouveau formuler d'autres hypothèses en retournant à l'observation et à la description des données. (Chahraoui & Bénony 2003).

5.6. L'entretien clinique

Il s'agit de tête-à-tête oral, un contact direct, entre deux personnes ou une personne (ou plusieurs) et un groupe de personnes dont l'une transmet à l'autre des informations recherchées sur un problème précis. C'est un échange au cours duquel l'interlocuteur exprime ses perceptions, ses interprétations, ses expériences, tandis que le chercheur, par ses questions ouvertes et ses réactions, facilite cette expression, évite que celle-ci s'éloigne des objectifs de la recherche. On parle d'entretien, d'interview ou d'entrevue (au Québec). Les techniques d'entretien mettent en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. Ces processus fournissent au chercheur des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés (N'da 2015).

L'entretien de recherche est fréquemment employé comme méthode de production de données dans la recherche en psychologie clinique et aussi dans un grand nombre de disciplines dans le champ des sciences humaines et sociales ; il représente un outil indispensable et irremplaçable pour avoir accès aux informations subjectives des individus : biographie, événement vécu, représentations, croyances, émotions, histoire personnelle, souvenirs, rêves, etc. (Chahraoui & Bénony 2003).

- **Les différents types d'entretien de recherche**

a. L'entretien clinique non directif

Ce type d'entretien est centré sur la personne. Le chercheur pose une question, une consigne de départ, soigneusement préparée et élaborée, puis il s'efface pour laisser parler le sujet. Ce dernier peut déborder largement par rapport au thème proposé car ce sont justement les associations libres produites spontanément par le sujet qui intéressent le chercheur. Celui-ci évite d'interrompre le sujet, respecte les moments de silence, les arrêts, les discontinuités et l'ensemble des associations et se contente de faire des relances et des approbations dans une attitude respectueuse, compréhensive et empathique. Les relances peuvent prendre différentes formes : hochements de tête, acquiescements, reformulation du dernier mot, de la dernière phrase prononcés par le sujet ou bien reformulation de l'idée ou du thème évoqué par le sujet. Ce type d'entretien nécessite une véritable formation clinique car la non-directivité n'est pas rigidité, froideur, indifférence ou absence d'intervention de la part du clinicien mais elle relève plutôt d'une capacité à accompagner le sujet dans son discours, de manière empathique, en essayant d'interférer le moins possible avec sa problématique. Le chercheur pourra

analyser ce type d'entretien en fonction du contenu (ce que dit le sujet) mais aussi du contenant (forme, organisation du récit et contexte dans lequel est tenu le discours).

b. L'entretien clinique semi-directif

Le chercheur dispose ici d'un guide d'entretien avec plusieurs questions préparées à l'avance mais non formulées d'avance ; elles sont posées à un moment opportun de l'entretien clinique, par exemple à la fin d'une séquence d'associations. Comme dans l'entretien non directif, le chercheur pose une question puis laisse le sujet associer sur le thème proposé sans l'interrompre. L'aspect spontané des associations est moins présent dans ce type d'entretien dans la mesure où le clinicien chercheur propose un cadre et une trame qui permet au sujet de dérouler son récit.

c. L'entretien directif

L'entretien directif n'est pas à proprement parler un entretien clinique de recherche dans le sens où il ne permet pas au sujet d'exposer et de développer son point de vue personnel ; il correspond davantage au questionnaire dans lequel les questions sont préparées, ordonnées et posées de manière hiérarchisée. L'entretien directif comporte l'entretien à questions ouvertes où le sujet ne répond qu'à la question posée sans développer sa réponse et l'entretien à questions fermées où le sujet coche la ou les bonnes réponses. Ces différents types d'entretiens se différencient sur quatre points : le degré de liberté, le niveau de profondeur, le niveau de complexité et de richesse (plus importants dans l'entretien non directif) et le niveau de précision des réponses (plus important dans le questionnaire). Avant de choisir le type d'entretien, le chercheur devra se demander s'il est opportun d'utiliser l'entretien de recherche comme méthode de production des données. Ensuite, il choisira le type d'entretien en fonction de deux critères (Castaède, 1983) :

- **Le moment de la recherche**

L'entretien non directif peut être conseillé au début d'une étude à un moment où le problème de recherche est encore délimité. En laissant le sujet s'exprimer et associer librement, le chercheur peut appréhender ce qui surgit spontanément en rapport avec la thématique envisagée, ce qui lui permet de préciser son thème de recherche, d'affiner ses hypothèses et de modifier si besoin les consignes de l'entretien. Dans un deuxième temps, le chercheur peut mettre en place un entretien semi-directif s'il souhaite une réponse à des questions plus focalisées et plus précises, ou bien continuer avec l'entretien non directif, à partir de ce moment le choix de l'entretien dépend essentiellement de l'information recherchée ; l'information recherchée : le chercheur devra d'abord se demander quel type d'information il souhaite analyser. Les entretiens de recherche non directif et semi-directif sont préconisés

quand on cherche à mettre en évidence des réponses psychologiques complexes et approfondies. Dans l'entretien non directif, le sujet parle et associe librement ce qui lui permet d'explicitier et de dévoiler ses représentations, ses croyances et son vécu par rapport à un problème donné, Ce type d'entretien répond donc à la question du comment (Blanchet, 1985) : comment par exemple le sujet se représente-t-il sa maladie ? Quelle est la chaîne associative proposée spontanément ? Quelles sont les différentes représentations étiologiques de ses troubles ? Comment le sujet organise-t-il son discours ? L'entretien directif permet au contraire de répondre à des questions plus précises et plus focalisées qui permettent d'établir des liens entre certains faits, événements sociaux ou composantes psychologiques et une psychopathologie particulière ; par exemple, un style d'attachement insécure est-il fréquemment associé à la dépression ? L'alexithymie est-elle une composante psychologique liée aux états de stress post-traumatiques ? La qualité du soutien social a-t-elle une incidence sur l'évolution du cancer ? Ces différentes questions introduisent nécessairement une dimension quantitative car il s'agit de savoir si telle dimension, fait ou composante psychologique est fréquemment associée à un trouble particulier ; ce type d'étude permet par exemple de mettre en évidence les facteurs de vulnérabilité ou de protection pouvant avoir une incidence sur le développement ou le maintien d'un problème de santé. On aura donc recours pour faciliter la comparaison entre plusieurs individus, aux questionnaires qui permettent de manipuler et de comparer des données précises.

- **La conduite de l'entretien clinique de recherche**

L'entretien clinique de recherche est toujours associé à un guide d'entretien plus ou moins structuré : il s'agit d'un ensemble organisé de fonctions, d'opérateurs et d'indicateurs qui structure l'activité d'écoute et d'intervention de l'interviewer » (Blanchet, 1992). Dans ce guide, le chercheur formule et prépare la consigne à l'avance, celle-ci sera nécessairement identique pour tous les sujets, elle est généralement soigneusement préparée et le clinicien veille à ce que la formulation ne soit pas inductive. Blanchet (1985) distingue deux types de consignes : celles qui induisent un discours d'opinions (« J'aimerais que vous me parliez de... ce que cela représente pour vous ») et celles qui induisent un discours de narration (« J'aimerais que vous me parliez de..., comment ça s'est passé pour vous »). Le guide d'entretien comprend aussi les axes thématiques à traiter : le chercheur prépare quelques questions à l'avance, toutefois celles-ci ne sont pas posées de manière directe ou hiérarchisée ; il s'agit davantage de thèmes à aborder que le chercheur connaît bien, la préparation de ces questions permet de formuler les relances pertinentes au moment venu. Les différentes formes de relance doivent également faire l'objet d'une préparation à l'avance. Il existe trois types de

relances : la réitération (le chercheur reprend en le répétant un point de vue énoncé par le sujet), la déclaration (le chercheur fait connaître son point de vue à l'interlocuteur) et l'interrogation (le chercheur pose une question) (Blanchet, 1985).

5.7. La recherche-action

Il s'agit d'une recherche menée de telle sorte que les acteurs sociaux, sujets de la recherche, s'y trouvent eux-mêmes engagés en contribuant à identifier et à élaborer une solution au problème étudié. Le chercheur exerce une action de modification de conduite sur les sujets impliqués. (Exemple des expériences des usines de Hawthorne, coordonnées par Elton Mayo).

Conclusion

La recherche en sciences sociales suit une démarche analogue à celle du chercheur de pétrole. Ce n'est pas en forant n'importe où que celui-ci trouvera ce qu'il cherche. Au contraire, le succès d'un programme de recherche pétrolière dépend de la démarche suivie. Étude des terrains d'abord, forage ensuite. Cette démarche nécessite le concours de nombreuses compétences différentes.

Le processus est comparable en matière de recherche sociale. Il importe avant tout que le chercheur soit capable de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif d'élucidation du réel, c'est-à-dire, dans son sens le plus large, une méthode de travail. Celle-ci ne se présentera jamais comme une simple addition de techniques qu'il s'agirait d'appliquer telles quelles, mais bien comme une démarche globale de l'esprit qui demande à être réinventée pour chaque travail.

Lorsqu'au cours d'un travail de recherche en sciences sociales, son auteur rencontre des problèmes majeurs qui compromettent la poursuite du projet, ce n'est pratiquement jamais pour des raisons d'ordre strictement technique.

De nombreuses techniques peuvent s'apprendre assez rapidement et, en tout état de cause, il est toujours possible de solliciter la collaboration ou au moins les conseils d'un spécialiste. Lorsque un chercheur professionnel ou débutant éprouve de grandes difficultés dans son travail, c'est presque toujours pour des raisons d'ordre méthodologique.

La manière de l'utiliser dépendra des besoins spécifiques de chacun, en fonction des ambitions et du contexte de son travail. Pour qui s'engage dans une thèse de doctorat dans une discipline de sciences sociales, toutes les phases d'un processus de recherche scientifique devront être effectuées de manière approfondie. Qui effectue un travail de master moins ambitieux pourra s'appuyer utilement sur quelques éléments de base pour rassembler et traiter efficacement sa documentation et construire sa problématique, sans pour autant suivre de manière approfondie toutes les étapes dans toutes leurs implications.

Bibliographie

-Angers, M. (2014). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (6ed). Québec, Canada : Les éditions CEC .

-Assie Guy Roger, M. , Kouassi Roland R . *Initiation à la méthodologie de recherche*, École pratique de la chambre de commerce et d'industrie – abidjan. Repéré à [www.dphu.org › uploads › books › books_216_0](http://www.dphu.org/uploads/books/books_216_0)

-Beaud, M. (1999). *L'art de la thèse*. Paris, France : La Découverte.

-Benedetto, P. (2007). *Méthodologie pour psychologues*. Paris, France : De boeck.

-Chahraoui, KH. Bénony, H. (2003). *Méthodes, évaluation et recherches en psychologie clinique*. Paris, France : Dunod.

-Chevrier, J. (1993). La spécification de la problématique. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (p.49-77) Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.

-Doron, R. , Parot, F. (2017). *Dictionnaire de psychologie*. Paris, France : PUF.

-Généreux J.(1993). *Chiffres clés de l'économie mondiale*. Paris, France : Le Seuil, coll. « Points ».

- Ibrahima, Lo . *Méthodologie de la recherche en sciences sociales*. Repéré à <https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=METHODOLOGIE+DE+LA+RECHERCHE+EN+SCIENCES+SOCIALES>

-Lavarde, A-M. (2008). *Guide méthodologique de la recherche en psychologie*. Paris, France : De boeck.

-Lee, H. , Morag Mac, D .(1993) . *Doing sociology. A practical introduction*, London, Angleterre : Macmillan.

-Matalon, B. (1988) . *Décrire, expliquer, prévoir. Démarches expérimentales et terrain*, Paris, France :Armand Colin.

-N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*. Paris, France : L'harmattan.

-Tremblay, R. R. , Perrier, Y.(2006). *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel* (2e éd). Montréal ,Québec : Les Éditions de la Chenelière.

-Van Campenhoudt ,L.,Quivy ,R.(2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5ed). Paris, France : Dunod .